

République Française Département de Loir-et-Cher

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution de l'art. L 2121-10 du code général des collectivités territoriales)

Madame, Monsieur,

Commune de Chailles

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire :

Lundi 03 novembre 2025 à 19h00

Salle du Conseil Municipal (en mairie)

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 08 septembre 2025.

- 01 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : Rapport annuel d'activité 2024 du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir-et-Cher (SIDELC)
- 02 FONCTION PUBLIQUE : Protection Sociale Complémentaire (PSC)- Mise en place d'une participation financière pour le risque Santé dans le cadre d'une procédure de labellisation et régularisation de la délibération n°2012-12-06 du 03/12/2012 relative au risque Prévoyance
- 03 FONCTION PUBLIQUE : Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires souscrit par le Centre de Gestion de Loir-et-Cher (CDG 41) pour la période 2026-2029
- 04 FINANCES LOCALES: Budget primitif principal 2025 Décision modificative n°2025-01
- 05 DOMAINE ET PATRIMOINE : Exercice du Droit de priorité auprès de l'Etat- Acquisition du bien cadastré BA n°67 situé Lieudit L'Arcou
- 06 URBANISME : Dépôt d'une autorisation d'urbanisme pour l'accueil provisoire d'une brigade de gendarmerie dans le bâtiment communal situé 76 rue Nationale sur la parcelle cadastrée AI n°500
- 07 DOMAINE ET PATRIMOINE : Aménagement du Parc du Cosson Convention d'occupation temporaire, précaire et révocable de la Guinguette Période 2026 à 2028

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

INFORMATIONS DU MAIRE

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Chailles, le 28 octobre 2025.

Le Maire,

Florent MA